

Revue *Roman 20-50*

NOTE TECHNIQUE

(pour la coordination d'un dossier critique)

La revue paraît deux fois l'an, en juin et décembre. Elle comprend deux parties : un dossier, consacré à un, deux ou trois romans d'un seul auteur, ainsi que plusieurs rubriques. Le coordinateur ne prend en charge que le dossier.

Le coordinateur indiquera deux ans à l'avance le titre des ouvrages retenus, qui doivent être disponibles en librairie (la rédaction se réserve le droit de lui demander de les modifier, en particulier si les titres envisagés ne sont plus disponibles).

Compte tenu des délais de composition, de correction et d'impression, il importe de remettre à Florence de Chalonge, l'ensemble du dossier sous forme numérique (Word) au moins un an avant sa parution programmée (florence.de-chalonge@wanadoo.fr).

Ce dossier compte **au maximum 120 pages** de revue, soit autour de **370 000 signes (espaces comprises)**. Il est souhaitable que le dossier ne réunisse pas moins de 7 articles. Les articles, rédigés en français (mais pouvant être traduits), doivent être des contributions originales et n'avoir pas été publiés ailleurs auparavant, sauf éventuellement dans une langue étrangère (dans ce cas, l'auteur s'emploiera à obtenir de son premier éditeur l'autorisation d'une republication sous la forme d'une traduction en français).

Les contributions respecteront les procédures scientifiques en usage dans les revues spécialisées à caractère scientifique (bien que *Roman 20-50* s'adresse aussi au grand public cultivé). En particulier, tous les titres mentionnés et toutes les citations doivent être accompagnées de leur référence complète en note.

Il est souhaitable que les articles n'excèdent pas **35 000 signes (espaces comprises)**.

Le coordinateur imposera une édition commune (disponible) à tous les collaborateurs du dossier. S'il s'agit de l'édition « Folio », il s'assurera que tous les tirages ont la même pagination. Dans le cas contraire, il retiendra une seule année de copyright et préférera retenir une autre collection comme édition de référence.

Il est **impératif** de respecter les normes dactylographiques en usage dans la revue (voir la feuille de style, accessible sur le site). **Tout dossier qui ne serait pas mis aux normes typographiques de la revue sera retourné.**

Le coordinateur vérifiera l'exactitude de toutes les citations tirées du corpus.

Le coordinateur du dossier se chargera également de fournir à la rédaction des propositions pour la photo de **couverture**. Cette photo est d'ordinaire un portrait de l'écrivain auquel est consacré le dossier. Elle doit nous parvenir au moins six mois avant la sortie du numéro (afin d'assurer la publicité du numéro par les Presses Universitaires du Septentrion), avec sa légende et le copyright. Il est préférable d'utiliser un scan au format TIFF à 300 dpi au format réel (sans agrandissement ni réduction). Le coordinateur s'informerera des droits de reproduction attachés à la photo retenue. En

aucun cas, la cession de droits ne saurait dépasser 150 € ; prendre contact à ce sujet avec M. Christian Morzewski (christian.morzewski@orange.fr).

Le dossier sera expertisé, article par article, à l'aveugle par des experts (membres du comité de lecture de la revue ou extérieurs), sollicités en fonction de leurs domaines de compétence. Certaines corrections et précisions pourront être demandées aux auteurs ; même sollicité par le coordinateur du numéro, un article peut être refusé.

Une fois approuvé par le comité de rédaction, le dossier sera transmis pour composition, à Laurence Dieryck (laurence.dieryck@univ-lille.fr).

INFORMATIONS À FOURNIR PAR LE COORDINATEUR DU DOSSIER

À adresser à laurence.dieryck@univ-lille.fr
(À envoyer en double à florence.de-chalonge@wanadoo.fr)

- le **sommaire**, rédigé sur le modèle d'un précédent numéro de la revue (sans préciser la pagination)
- la **page de titre** (indication du corpus)
- pour **chaque article**, son **titre courant**
- la liste des collaborateurs du dossier, avec leurs adresses postales et électroniques (pour l'envoi des épreuves, tirés à part et exemplaires) ; la liste est à adresser également à Christian Morzewski (christian.morzewski@orange.fr) pour l'envoi postal des exemplaires
- un **argumentaire** fourni par Septentrion et destiné aux représentants auprès des libraires, à rendre en janvier pour le numéro de juin et en mai pour le numéro de décembre(v. le formulaire normalisé à remplir en annexe)
- éventuellement un **avant-propos** présentant le corpus et les études réunies (celui-ci est comptabilisé dans le dossier).

Les auteurs recevront un exemplaire de la revue et un tiré à part sous forme de PDF (qui reste la propriété de la société *Roman 20-50* et dont la revue interdit toute diffusion **durant trois ans** à partir de la date de publication). Conformément à la loi n° 2016-1321 « Pour une République numérique » du 7 octobre 2016, **la diffusion du contenu** des articles **ne peut être autorisée**, y compris via les réseaux sociaux de chercheurs, **avant un an** à partir de la date de publication de l'article.

D'autres exemplaires pourront être acquis par les auteurs avec 50% de réduction (s'adresser à roman20-50@orange.fr).

Pour toutes précisions complémentaires s'adresser à Florence de Chalonge.